



Trop perçu au Distributeur Automatique de Billet

Par **yan**, le **23/10/2015** à **17:40**

Bonjour,
Quelle est la bonne attitude à avoir lors d'un trop perçu au DAB? (le montant délivré est supérieur au montant demandé et écrit sur le ticket)
Garder et attendre, ou restituer?
La question divise dans mon entourage. Moi je rendrai mais certains garderaient...
La banque peut-elle prélever le trop perçu directement sur le compte? Y a t-il une infraction pénale si non-restitution?
Merci pour vos réponses.
Cordialement.

Par **moisse**, le **23/10/2015** à **17:45**

Bonjour,
C'est une affaire de morale.
[citation]La banque peut-elle prélever le trop perçu directement sur le compte?[/citation]
Non
[citation]Y a t-il une infraction pénale si non-restitution?[/citation]
Non
2 billets devaient être collés, et si la machine n'a pas discriminé la situation, le bénéficiaire non plus, du moins pas immédiatement.